

Jacques ROUILLARD

LES SYNDICATS NATIONAUX AU QUÉBEC DE 1900 À 1930

LES CAHIERS D'HISTOIRE
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

24

1979
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

- 1 *Papineau* : textes choisis et présentés par Fernand Ouellet.
- 2 *Edmond de Nevers, essayiste*. Suivi de textes choisis présentés par Claude Galarneau.
- 3 *Économie et Société en Nouvelle-France*, par Jean Hamelin.
- 4 *Julie Papineau, un cas de mélancolie et d'éducation janséniste*, par Fernand Ouellet. (Hors commerce.)
- 5 *Les Laïques et la Presse pédagogique au Canada français au XIX^e siècle*, par André Labarrère-Paulé.
- 6 *Les Journaux du Québec de 1764 à 1964*, par André Beaulieu et Jean Hamelin. (Épuisé.)
- 7 *France et Canada français du XVI^e au XX^e siècle. Colloque de Québec, octobre 1963*. Textes présentés par Claude Galarneau et Elzéar Lavoie.
- 8 *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905*, par Pierre Savard.
- 9 *Défrichement, peuplement et institutions seigneuriales en Haut-Poitou du X^e au XIII^e siècle*, par Roland Sanfaçon.
- 10 *Lettres à Pierre Margry de 1844 à 1866*, présentées par Louis-Philippe Cormier.
- 11 *Paysans et Ouvriers québécois d'autrefois* : « Paysan de Saint-Irénée de Charlevoix en 1861 et 1862 » par Charles-Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau et « Compositeur typographe de Québec en 1903 » par Stanislas-Alfred Lortie, avec une introduction de Pierre Savard.
- 12 *Les La Vérendrye et le Poste de l'Ouest*, par Antoine Champagne.
- 13 *Guide d'histoire du Canada*, par André Beaulieu, Benoît Bernier et Jean Hamelin. (Épuisé.)
- 14 *Hector-Louis Langevin, un Père de la Confédération canadienne (1826-1906)*, par Andrée Désilets.
- 15 *Le Consulat général de France, à Québec et à Montréal, de 1859 à 1906*, par Pierre Savard.
- 16 *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, par Claude Galarneau.
- 17 *Nouvelles Études sur les La Vérendrye et le Poste de l'Ouest*, par Antoine Champagne.
- 18 *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval*, par Noël Baillargeon.
- 19 *Les Premières Années du parlementarisme québécois (1867-1878)*, par Marcel Hamelin.
- 20 *Les Québécois et les Investissements américains (1918-1929)*, par Yves Roby.
- 21 *Le Séminaire de Québec de 1685 à 1760*, par Noël Baillargeon.
- 22 *La Justice criminelle du roi au Canada au XVIII^e siècle, Tribunaux et officiers*, par André Lachance.
- 23 *Le Québec et ses Historiens, de 1840 à 1920. La Nouvelle-France, de Garneau à Groulx*, par Serge Gagnon.
- 24 *Les Syndicats nationaux au Québec, de 1900 à 1930*, par Jacques Rouillard.

Cet ouvrage est publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des études humaines dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

«La tragédie n'est pas un conflit entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, mais bien une opposition entre deux personnes qui croient posséder la vérité.»
(Carl JASPERS.)

© 1979

LES PRESSES DE | TOUS DROITS RÉSERVÉS
L'UNIVERSITÉ LAVAL | IMPRIMÉ AU CANADA

DÉPÔT LÉGAL (QUÉBEC): 1^{er} TRIMESTRE 1979

I.S.B.N. 2-7637-6839-3

LISTE DES ILLUSTRATIONS

1. Membres du Conseil des métiers fédérés de Montréal, 1902. (*Entre les pages 54 et 55.*)
2. Vingt mille ouvriers à la Fête du travail à Montréal, 1904. (*Entre les pages 54 et 55.*)
3. Fondateurs du Congrès national des métiers et du travail du Canada à Berlin (Kitchener), 1902. (*Entre les pages 86 et 87.*)
4. Assemblée de grévistes appartenant à la Fédération des ouvriers du textile du Canada (FOTC) à Montréal, 1908. (*Entre les pages 86 et 87.*)
5. Samuel Gompers à Montréal en 1903. (*Entre les pages 172 et 173.*)
6. Caricature parue dans *le Monde ouvrier* en 1917. (*Entre les pages 172 et 173.*)
7. Affiche placée aux portes des églises de Chicoutimi et de Jonquières en 1912. (*Entre les pages 190 et 191.*)
8. Bureau confédéral de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, 1923. (*Entre les pages 190 et 191.*)
9. Délégation de représentants de syndicats internationaux auprès du gouvernement provincial, 1925. (*Entre les pages 264 et 265.*)
10. Caricature parue dans *le Monde ouvrier* en 1917. (*Entre les pages 264 et 265.*)

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
TABLE DES SIGLES	5
INTRODUCTION	7
 CHAPITRE PREMIER: LE SYNDICALISME NATIONAL AU XIX ^e SIÈCLE	 13
A – Caractères particuliers du syndicalisme au Québec	14
1. Les Chevaliers du travail	15
2. Les syndicats internationaux	17
3. Les syndicats nationaux	20
B – Tendances autonomistes au sein du CMTC	26
1. Deux résolutions controversées	26
2. Sources de mécontentement	27
3. Ralph Smith	29
C – Réplique de la Fédération américaine du travail	31
1. Un délégué fraternel	32
2. John Flett	33
3. « A State Federation of Labor »	37
4. Les « intérêts » des fédérations internationales	39
 CHAPITRE II: DIX ANS DE CONFLITS, UN TOURNANT: 1892-1902.	 45
A – La scission du Conseil central de Montréal	46
1. Le Conseil central des métiers de la construction	46
2. Les sources de conflit	48
3. Le Conseil des métiers fédérés	50
B – Un conflit parmi les travailleurs de la chaussure	56
1. Les travailleurs de la chaussure de Montréal	56
2. Les travailleurs de la chaussure de Québec	59

3. L'affaire Ames-Holden	61
4. La fondation de la Fédération canadienne des cordonniers	64
C – Division du Congrès des métiers et du travail	66
1. Les deux conseils centraux	66
2. Le CMTC, 1899-1901	68
3. Les succès du Conseil fédéré	71
4. Le Congrès de Berlin	74
5. Les séquelles du Congrès de Berlin	78
CHAPITRE III: LES SYNDICATS NATIONAUX: 1903-1917	85
A – Les congrès nationaux	86
1. Le Congrès national des métiers et du travail	86
2. La Fédération canadienne du travail	97
B – Les fédérations nationales de métier	106
1. La Fédération canadienne des cordonniers	106
2. La Fédération des ouvriers du textile du Canada	111
3. La Fédération canadienne des briqueteurs	115
4. Autres organisations nationales	118
C – Le discours idéologique des nationaux	121
1. Le nationalisme	121
2. La conception de l'activité syndicale selon les nationaux	124
D – Les causes de leur échec	131
1. Faiblesse du sentiment national	132
2. Faiblesse des moyens	133
3. Les syndicats catholiques	134
CHAPITRE IV: LE PATRONAT, LE GOUVERNEMENT ET LES SYNDICATS NATIONAUX	137
A – Le patronat	138
1. Les employeurs montréalais	139
2. Les employeurs québécois	143

B – Le gouvernement fédéral	146
1. Ralph Smith et le Parti libéral	146
2. Le Sénat	149
3. « The Legitimate Labour Movement »	151
CHAPITRE V: LE CLERGÉ ET LE SYNDICALISME	157
A – Premières interventions du clergé	158
1. Le clergé et le mouvement syndical au XIX ^e siècle	158
2. Mgr Bégin et les travailleurs de la chaussure	160
3. Mgr Bruchési et les syndicats internationaux	171
B – Mémoire aux évêques (1910)	175
1. La réunion de janvier 1911	177
2. Les progrès du « socialisme »	178
3. Le catholicisme social	182
C – Les premiers syndicats catholiques	187
1. Organisation	188
2. Idéologie et fonctionnement	199
CHAPITRE VI: LA CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA, 1918-1930	205
A – Nouvelle vague d'organisation des travailleurs	206
1. Le Cercle d'étude des ouvriers de Québec	206
2. Les journées sociales de la villa Saint-Martin	208
3. Des cercles d'étude à la formation de syndicats	214
4. Vers un regroupement des syndicats catholiques	216
5. La fondation de la CTCC	219
B – Les deux pôles idéologiques du syndicalisme catholique ...	222
1. Le nationalisme	223
2. La doctrine sociale de l'Église	227
C – Évolution des syndicats catholiques, 1921-1930	232
1. Effectifs syndicaux	233
2. Appui du clergé	236
3. Mutation de la CTCC	240

CHAPITRE VII: LES INTERNATIONAUX ET LE SYNDICALISME CATHOLIQUE	251
A – Opposition idéologique	252
1. Conception de l'action syndicale	252
2. Critiques des internationaux	257
B – Stratégie des internationaux	261
1. Un organisateur bilingue	261
2. La Fraternité internationale des charpentiers	263
3. L'après-guerre	268
4. Les Québécois	272
5. Un certain rapprochement	275
CHAPITRE VIII: LES SYNDICATS CATHOLIQUES, LE PATRONAT ET LE GOUVERNEMENT	281
A – Le patronat	282
1. L'avant-guerre	282
2. L'après-guerre	283
B – Le gouvernement fédéral	288
1. Gideon Robertson	289
2. L'Organisation internationale du travail	293
C – Le gouvernement provincial	297
1. L'affaire Caron-Fortin	297
2. La grève des typographes	299
CONCLUSION	307
BIBLIOGRAPHIE	313
INDEX	327
LISTE DES TABLEAUX	337
LISTE DES ILLUSTRATIONS	338

ACHEVÉ D'IMPRIMER
 EN FÉVRIER 1979
 AUX ATELIERS DE
 MARQUIS LIMITÉE
 MONTMAGNY, QUÉBEC
 POUR
 LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
 SAINTE-FOY, QUÉBEC

AVANT-PROPOS

LE TITRE de notre ouvrage renvoie à deux notions, celles de nationalisme et de syndicalisme, étudiées dans leurs relations réciproques durant les trente premières années du vingtième siècle. Manifestation du sentiment d'appartenance à une communauté, le nationalisme tend à unir les membres d'un même groupe, peu importe leur origine sociale. Le syndicalisme, pour sa part, constitue l'un des principaux moyens que se soient donné les travailleurs pour assurer la défense de leurs intérêts qui, soutient-on souvent, transcenderaient toutes les barrières, fussent-elles politiques ou culturelles. Les travailleurs seraient donc d'instinct plus internationalistes que nationalistes car leur lutte, pour être efficace, nécessite leur union au-delà des clivages ethniques et politiques.

Pour des raisons évidentes, le Québec constitue un terrain privilégié d'analyse du nationalisme. C'est une constante de l'histoire du Canada français que d'avoir été un terrain fertile à l'éclosion et au développement du sentiment national. Au début du vingtième siècle, cette force s'est conjuguée à celle du syndicalisme pour donner naissance à des syndicats nationaux, d'abord non confessionnels, puis par la suite réservés aux seuls catholiques. Alors s'est posé, pour ces travailleurs, le problème de concilier la défense de leurs intérêts professionnels avec leur désir de se regrouper sur une base nationale. Comment en somme ces syndicats ont-ils pu marier cette double allégeance, syndicale et nationale? Pourquoi, alors que la majorité des travailleurs joignait les rangs de fédérations internationales, une minorité importante a-t-elle préféré se donner des structures nationales? Les pages qui suivent ont pour objet de raconter pourquoi et comment.

Fruit d'une recherche échelonnée sur plusieurs années, ce travail a bénéficié d'une collaboration dont il m'est agréable, rendu à terme, de faire état. Pour l'aide et les conseils judicieux qu'il m'a prodigués, je remercie tout spécialement monsieur Joseph Levitt. Mes remerciements s'adressent aussi à messieurs Eugene Forsey, Paul Larocque et Jean-Yves Gravel, de même qu'aux bibliothécaires-archivistes de la Fédération américaine du travail, de la Confédération des syndicats nationaux et du Congrès du travail du Canada. Enfin, par l'intermédiaire du Conseil des arts, je suis aussi redevable aux contribuables

canadiens du financement de cette recherche. Je serais bien honoré si les uns trouvaient ici quelque trace de leur influence intellectuelle et les autres le profit que ne peut manquer de produire une plus grande connaissance de notre histoire.

TABLE DES SIGLES

ACSN	Archives de la Confédération des syndicats nationaux
APC	Archives publiques du Canada
AUL	Archives de l'université Laval
BSWU	Boot and Shoe Workers Union
BUL	Bibliothèque de l'université Laval
CFL	Canadian Federation of Labor
<i>CJEPS</i>	<i>Canadian Journal of Economics and Political Science</i>
CMTC	Congrès des métiers et du travail du Canada
CMTM	Conseil des métiers et du travail de Montréal
CNMTC	Congrès national des métiers et du travail du Canada
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CTCC	Confédération des travailleurs catholiques du Canada
ESP	École sociale populaire
FAT	Fédération américaine du travail
FCB	Fédération canadienne des briqueteurs
FCC	Fédération canadienne des cordonniers
FCT	Fédération canadienne du travail
FOC	Fédération ouvrière de Chicoutimi
FOMN	Fédération ouvrière mutuelle du Nord
FOTC	Fédération des ouvriers du textile du Canada
FTQ	Fédération des travailleurs du Québec
HEC	Hautes Études commerciales
NTLCC	National Trades and Labor Congress of Canada
OBU	One Big Union
OIT	Organisation internationale du travail
PUL	Presses de l'université Laval

PUM	Presses de l'Université de Montréal
PUQ	Presses de l'Université du Québec
PWA	Provincial Workers Association
RI	<i>Relations industrielles</i>
SGL	Samuel Gompers Letterbooks
SGF	Samuel Gompers Files
TLC	Trades and Labor Congress
UTP	University of Toronto Press

INTRODUCTION

EN 1960, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) se départissait de son caractère confessionnel pour devenir une centrale plus accessible aux travailleurs de toute confession religieuse. Elle supprimait dans sa constitution toute référence à la doctrine sociale de l'Église et changeait son nom pour celui de Confédération des syndicats nationaux (CSN). Bien qu'elle ait abandonné son caractère confessionnel, la centrale gardait toutefois la seconde caractéristique qui avait été à l'origine de sa fondation : le nationalisme. Elle croyait encore à la nécessité pour les travailleurs canadiens de contrôler totalement l'orientation de leur mouvement syndical. C'était ce qui fondamentalement la distinguait de la centrale rivale, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Sans en être consciente, la CSN renouait ainsi avec une tendance du syndicalisme québécois, dont les origines sont bien antérieures à l'apparition du syndicalisme catholique. Des fédérations nationales de métier existaient au Québec depuis la fin du XIX^e siècle et une centrale, le Congrès national des métiers et du travail, voyait le jour dès 1902. Ces travailleurs considéraient eux aussi comme aliénante la mainmise du syndicalisme « américain » sur le mouvement ouvrier canadien. Au départ, ces syndicats étaient complètement non confessionnels, le clergé n'ayant joué aucun rôle dans leur naissance et leur développement. Ils le demeureront jusqu'à la Première guerre alors que le clergé catholique se chargera de leur donner une orientation qu'il estimait plus conforme à la doctrine sociale de l'Église. Contrairement à ce qu'on a l'habitude de penser, le syndicalisme catholique n'est pas sans racine ; le gros de ses effectifs, il l'a recruté parmi ces syndicats réfractaires à l'affiliation internationale. La CTCC n'a pas donné naissance au nationalisme en milieu syndical ; elle n'a fait au contraire qu'utiliser un sentiment déjà vigoureux parmi les travailleurs québécois.

L'objet de notre recherche est donc l'étude de ce groupe de syndicats nationaux, confessionnels et non confessionnels, au cours d'une période cruciale de leur histoire. Leur nationalisme, précisons-le, est résolument pancanadien comme l'était celui d'Henri Bourassa dont ils

ont d'ailleurs indirectement subi l'influence. Même s'ils étaient le produit du milieu culturel francophone, ils aspiraient à répandre leur mouvement par tout le Canada. Ils se définissaient comme Canadiens, non pas comme Canadiens français. Leurs adversaires n'étaient pas canadiens-anglais, mais « américains », et la barrière qu'ils voulaient ériger n'était pas ethnique ; elle a pu être religieuse dans le cas de la CTCC, mais elle était aussi, pour ces deux groupes, d'ordre politique. La frontière qui séparait les deux pays, estimaient-ils, nécessitait la présence de deux mouvements syndicaux parallèles. Ils espéraient convaincre les Canadiens anglais de la justesse de ce principe. Le Règlement XVII, la crise de la conscription et l'influence des milieux nationalistes ont, après la guerre, conduit la CTCC à donner à son nationalisme une teinte plus canadienne-française. Même si la CTCC s'est assigné à ce moment pour tâche de défendre le Canada français, elle cherchait néanmoins à jouer un rôle actif dans tout le Canada. Comme nous le verrons, le vif désir qu'elle a manifesté dès sa fondation d'être reconnue par le gouvernement fédéral témoignait de sa volonté de ne pas limiter son champ d'action uniquement au Québec. Le nationalisme des groupes syndicaux que nous allons analyser demeure donc un nationalisme fondamentalement canadien.

L'apparition de syndicats nationaux n'est pas propre au Québec ; il s'en est formé quelques-uns dans les autres provinces. La Fraternité canadienne des employés de chemins de fer est probablement le plus connu de ces syndicats. Fondée à Halifax en 1908, la Fraternité a recruté des adhérents à travers tout le Canada et même aux États-Unis. Mais cet exemple représente vraiment une exception au Canada anglais. Pendant la période qui nous concerne, les quelques syndicats nationaux qui y ont vu le jour sont restés des groupes marginaux sans commune mesure avec l'importance qu'ils ont acquise au Québec. Entre 1890 et 1930, ces syndicats, presque complètement formés de francophones, ont regroupé environ le tiers des effectifs syndicaux au Québec. C'est dire le rôle marquant qu'ils ont joué dans cette province. Il y a d'autres facteurs également qui justifient l'étude que nous leur consacrons. Ainsi, bien que ces syndicats aient aspiré à se répandre par tout le Canada, la force des choses a voulu que leur aire d'expansion se limite presque uniquement au milieu culturel qui les a vus naître. Les syndicats nationaux n'ayant joué qu'un rôle marginal dans les autres provinces, le Québec est donc la seule où les syndicats « internationaux » ont trouvé de sérieux rivaux. C'est, en outre, le seul endroit en Amérique du Nord où des syndicats confessionnels ont pu s'établir. Le phénomène est en soi assez remar-

quable de sorte qu'il a provoqué plusieurs études aussi bien au Canada qu'aux États-Unis.

L'expression « syndicats nationaux » mérite en ce début d'analyse des éclaircissements. Quelques syndicats ont commencé à utiliser dans leur appellation les adjectifs « national » ou « canadien » au tournant du siècle, au moment où les « internationaux » raffermiraient leur présence au Québec. On les employait habituellement pour identifier une fédération de syndicats sans affiliation avec une fédération internationale. C'est ainsi qu'ont existé, par exemple, une Fédération des cordonniers unis du Canada, une Fédération des ouvriers textiles du Canada et un Congrès national des métiers et du travail du Canada (CNMTC). Après la guerre, ces deux termes sont également utilisés dans leur appellation par des unités syndicales indépendantes. En 1916, il y avait entre autres à Québec, dans le défilé de la Fête du travail, une Fraternité nationale des journaliers, une Union canadienne des boulangers et une Union nationale des ferblantiers¹. De leur côté, les syndicats affiliés à la CTCC ont gardé la plupart du temps dans leur appellation les mots « national » ou « canadien ». Devant l'ambiguïté à laquelle peut conduire l'emploi de ces termes, l'étude qui suit préfère désigner par « nationaux » tous les syndicats n'ayant pas d'affiliation avec une fédération internationale. Nous appliquerons donc le terme « syndicats nationaux » aux syndicats indépendants du XIX^e et du XX^e siècle qui n'étaient reliés ni à une fédération nationale ni au CNMTC². Ils ont su résister à l'affiliation internationale et font ainsi partie de l'objet de notre étude. Ce travail porte donc sur tous les syndicats au Québec qui pendant cette période n'ont pas eu d'affiliation internationale.

Si nous avons choisi d'étudier ce groupe syndical durant les trente premières années du XX^e siècle, c'est que ces syndicats ont manifesté à ce moment une première tendance à se regrouper au niveau national. Leur influence a également commencé à se faire sentir au sein du Congrès des métiers et du travail du Canada alors qu'ils ont voulu que ce Congrès jouât un rôle plus large. Au même moment, les fédérations internationales et la Fédération américaine du travail entreprenaient une vaste campagne de recrutement qui, de 1897 à 1902, ont triplé au Canada et doublé au Québec le nombre de syndicats affiliés.

¹ *Le Soleil*, 2 septembre 1916, p. 3.

² Après 1900, nous assimilons les assemblées des Chevaliers du travail à des syndicats nationaux puisque la plupart n'ont plus de liens avec l'ordre des Chevaliers du travail aux États-Unis (voir p. 72).

Les rivalités entre ces deux groupes ont eu tôt fait de surgir et ont conduit à la célèbre décision du Congrès de Berlin (Kitchener) en 1902. Un autre fait majeur a caractérisé ces trente années : la tendance nationaliste a débouché sur la formation de syndicats catholiques. Il nous est apparu intéressant d'analyser les circonstances qui ont amené le clergé à s'intéresser à ce champ d'activité. Nous avons prolongé cette étude jusqu'en 1930 afin d'évaluer l'orientation prise par la CTCC pendant les dix premières années de son existence. Après cette date, la crise économique a profondément touché la CTCC comme l'ensemble du mouvement syndical en Amérique du Nord, de sorte que le début de l'année 1930 constitue une date charnière dans son histoire.

Même si ce travail porte sur les syndicats nationaux, nous réservons une place importante au syndicalisme international, qui regroupait alors les deux tiers des forces syndicales dans la province. Son emprise sur le syndicalisme québécois était telle qu'il a conditionné le comportement des syndicats nationaux sur de nombreuses questions. On ne saurait donc l'ignorer sans risquer de graves erreurs d'interprétation.

Nous avons également porté une attention spéciale à l'analyse de l'attitude qu'ont eue le patronat et le gouvernement envers le syndicalisme national. Il nous apparaît intéressant de savoir si ces deux groupes ont favorisé son développement, car c'est généralement l'idée qu'ont retenue les études antérieures sur le sujet : le patronat aurait encouragé les syndicats nationaux, parce que plus faibles et moins militants, tandis que les gouvernements fédéral et provincial auraient salué avec enthousiasme la venue de syndicats moins susceptibles de perturber « l'ordre social ». Notre démarche permet aussi de saisir les rapports entretenus par ces syndicats avec d'autres groupes sociaux. Apparaissent alors plus clairement les intérêts fondamentaux qui guident chacun de ces groupes dans leurs relations.

Enfin, comparée aux études antérieures faites sur l'histoire du syndicalisme, notre recherche apporte des éléments nouveaux. Les syndicats nationaux non confessionnels n'ont jamais fait l'objet d'une étude et les conflits entre syndicats nationaux et internationaux au début du siècle au Québec ont à peine été esquissés. Sur le syndicalisme catholique par contre, les études ont été plus nombreuses. La nôtre cherche à dépasser le strict point de vue idéologique et à intégrer ce mouvement dans une optique plus large. En effet, nous avons cherché à comprendre l'évolution de ce type de syndicalisme en rapport avec les autres groupes syndicaux, et dans l'optique aussi

d'un vaste mouvement d'action sociale de la part de l'Église. Cette étude s'attache en plus à vérifier si les pratiques syndicales ont correspondu au discours. Pour la compréhension d'un individu ou d'un groupe, un geste posé possède une signification qui vaut bien des paroles. Malheureusement, jusqu'ici le syndicalisme catholique a été analysé presque uniquement par le biais du discours idéologique. Nous pensons que notre approche qui combine le discours et la pratique permet de mieux saisir l'évolution de ce mouvement.

Pour l'époque qui nous concerne, le syndicalisme au Québec n'est pas un phénomène marginal. Il regroupe un nombre significatif de travailleurs et exerce sur la société une influence grandissante. Nous estimons à 12 000, peut-être, le nombre de syndiqués en 1901 et à 72 100 en 1931. Pour cette dernière année, les syndiqués représentaient 9,7 pour 100 de la population active non agricole ou 10,3 pour 100 de tous les salariés de la province³. Comme élément de comparaison, rappelons que trois fois plus de salariés (33 pour 100) faisaient partie d'un syndicat au Québec en 1970⁴.

L'accroissement du nombre de syndiqués au début du siècle reflète l'industrialisation qui avait gagné la province quelques années plus tôt. Dès le recensement de 1901, la population active dans les occupations secondaires et tertiaires dépassait celle du secteur primaire⁵. C'est également durant la Première guerre que la population urbaine surpassait celle de la campagne. L'image d'un Québec rural peut s'appliquer au XIX^e siècle, mais, au début du XX^e, la province est déjà entrée dans un âge industriel et urbanisé. Montréal et Québec en sont à leur seconde génération de travailleurs industriels, aussi conscients de leur exploitation que n'importe quel groupe de travailleurs d'autres pays et bien décidés à trouver les moyens d'y mettre fin. La formation de syndicats nationaux constitue un des moyens que se sont donnés les travailleurs pour défendre leurs intérêts.

Au cours de cette étude, nous allons chercher à connaître les raisons qui ont permis l'éclosion de syndicats nationaux au Québec. Enfin, en brossant un tableau aussi complet que possible de l'évolution de ce groupe syndical pendant ces trente années, l'objectif

³ CANADA, *Recensement du Canada*, 1931, p. 32; voir les références pp. 192 et 402.

⁴ J. K. EATON, *Croissance du syndicalisme canadien dans les années soixante*, Ottawa, Ministère du Travail, 1975, p. 47.

⁵ William LARKIN et Patrick ALLEN, *Tendances occupationnelles au Canada*, p. 52.

ultime de notre recherche conduira, espérons-nous, à une meilleure connaissance du syndicalisme et de la société québécoise en général.

CHAPITRE PREMIER

LE SYNDICALISME NATIONAL AU XIX^e SIÈCLE

CARACTÈRES PARTICULIERS DU SYNDICALISME AU QUÉBEC TENDANCE AUTONOMISTE AU SEIN DU CMTC RÉPLIQUE DE LA FÉDÉRATION AMÉRICAINE DU TRAVAIL

LES ORIGINES du mouvement syndical au Québec remontent à la fin du XIX^e siècle. On y décèle déjà les orientations qui seront celles des organisations syndicales pendant le siècle suivant. Deux tendances majeures s'affirment : l'option nationale et l'option internationale. Les nationaux sont composés de syndicats qui ont préféré garder leur indépendance plutôt que de joindre les fédérations internationales de métier. Ces fédérations, après avoir ravi dans la décennie 1890 aux Chevaliers du travail le leadership du mouvement syndical aux États-Unis, ont regroupé derrière elles la très grande majorité des syndicats nord-américains. Il en fut ainsi en Ontario qui suivit l'exemple de la plupart des États américains. Les travailleurs québécois, qui pourtant dans la décennie précédente s'étaient joints en grand nombre aux Chevaliers du travail, manifestèrent des réticences envers ce mouvement d'inspiration étrangère. Pour des raisons que nous allons évaluer au cours des pages qui suivent, les syndicats qui préférèrent garder leur autonomie furent, toutes proportions gardées, plus nombreux au Québec qu'en Ontario ; ils furent l'embryon d'un mouvement syndical national appelé à se développer au XX^e siècle.

Dans les années 1890, leur nationalisme les incita à faire jouer au Congrès des métiers et du travail du Canada un rôle plus actif dans le recrutement et l'organisation des travailleurs canadiens. Fondé depuis 1886, le CMTC s'était contenté jusque-là d'être un forum où les travailleurs syndiqués formulaient des demandes que l'exécutif faisait parvenir aux gouvernements fédéral et provinciaux. Dans le passé, le travail d'organisation avait été accompli par l'ordre des

Chevaliers du travail et par les fédérations internationales. Il revenait maintenant au CMTC, soutenait-on, d'exercer un leadership véritable sur le mouvement ouvrier canadien. Ce sentiment était également partagé par des travailleurs d'autres provinces, soucieux eux aussi d'affirmer leur indépendance à l'égard du syndicalisme étatsunien.

Ce courant nationaliste au sein du CMTC et la présence de syndicats nationaux firent craindre au président de la Fédération américaine du travail, Samuel Gompers, que le syndicalisme canadien n'évolue vers un relâchement des liens qui unissaient les deux mouvements. Cette crainte grandit d'autant plus rapidement dans l'esprit de Gompers qu'il avait conçu à cette époque le projet d'accroître l'aire d'expansion des fédérations internationales. Il s'employa donc à combattre les velléités autonomistes qui se manifestaient au Canada. Il dépêcha un délégué fraternel auprès du CMTC, contribua au financement de ses activités et surtout nomma au Canada un organisateur permanent dont le travail était d'accroître le nombre de syndicats affiliés aux fédérations internationales. L'accroissement de l'influence étatsunienne au Canada dégénéra en conflits entre nationalistes et internationaux.

A – CARACTÈRES PARTICULIERS DU SYNDICALISME AU QUÉBEC

Ce qui étonne lorsqu'on compare le mouvement syndical québécois à celui de l'Ontario, au XIX^e siècle, c'est de constater que, contrairement à la province voisine, le Québec a toujours connu un nombre de syndicats internationaux inférieur au total des syndicats nationaux et des Chevaliers du travail¹.

¹ Il faudra avoir en mémoire, lorsque nous ferons des comparaisons entre l'Ontario et le Québec, que la province voisine est plus industrialisée et plus peuplée que la Belle province. En 1900, les occupations liées au secteur secondaire en Ontario recrutaient une population active de 30 p. 100 supérieure à celle du Québec (Québec: 129 000; Ontario: 179 000) (LARKIN et ALLEN, *op. cit.*, p. 52). Les données concernant les syndicats indépendants sont tirées de notre « Répertoire des syndicats au Québec »; pour le reste, elles sont empruntées au manuscrit de Eugene Forsey (J. ROUILLARD, « Répertoire des syndicats au Québec, 1827-1896 », dans J. HAMELIN (édit.), *les Travailleurs québécois 1851-1896*, Montréal, PUQ, 1973, pp. 203-221; Eugene FORSEY, « History of Canadian Trade Unionism 1812-1902 » (manuscrit), chap. IV, fol. 53 ss; chap. VII, fol. 4-7 (manuscrit révisé); chap. VIII, fol. 2-6; chap. X, fol. 24; chap. IX, fol. 34-46 ss).

TABLEAU I
Répartition des unités syndicales par
allégeance au Québec et en Ontario, 1880-1897

	1880		1890		1897	
	Qué.	Ont.	Qué.	Ont.	Qué.	Ont.
Internationaux	10	42	30	146	47	192-194
Chevaliers du travail			30	51	25	4
Nationaux	12	17	29	22	31	35
Total	22	59	89	219	103	231-233

Une analyse sommaire de ce tableau montre que les Chevaliers du travail se sont relativement bien implantés au Québec; que, par rapport à l'Ontario, les internationaux n'ont pas eu de succès et, enfin, que les syndicats nationaux ont été presque aussi nombreux que leur rival international. Voilà les trois observations que nous nous proposons de développer dans les prochains paragraphes.

1. Les Chevaliers du travail

C'est avec la venue des Chevaliers du travail dans les années 1880 qu'on peut véritablement parler de mouvement ouvrier au Québec. Pour la première fois, des travailleurs affirment être les porte-parole de la classe ouvrière et proposent des réformes de la structure globale de la société. Ils ont créé pour faire valoir leurs intérêts les Conseils centraux de Montréal (1885) et de Québec (1890) puis, avec les travailleurs ontariens, le Congrès des métiers et du travail du Canada (1886). C'est à la même époque qu'ils ont imaginé organiser une fête des travailleurs le premier lundi de septembre (1886) et que les premiers candidats ouvriers ont participé aux luttes électorales (1883).

Les Chevaliers sont nés à Philadelphie en 1869 et ils ont connu un développement exceptionnel aux États-Unis dans les années 80. Ils misent sur l'éducation, la coopération et la solidarité de tous les travailleurs pour modifier radicalement la structure du système capitaliste. La première assemblée en sol québécois a été formée à Montréal en 1882 et le mouvement comptait, en 1886, 35 assemblées au Québec. Ce chiffre est relativement modeste comparé aux 163 assemblées que pouvait aligner l'Ontario la même année². Le mou-

² FORSEY, *op. cit.*, chap. VII (texte révisé), fol. 4.

vement prit de l'ampleur dans les années subséquentes et ce, malgré l'interdit de l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, qui avait assimilé le mouvement aux sociétés secrètes et auquel il avait défendu l'adhésion (1885-1886) sous peine de faute grave³. De 1888 à 1902, les Chevaliers ont organisé au Québec plus d'assemblées (30) que dans le reste du pays (26)⁴. Le centre d'activité de l'Ordre se déplaça de l'Ontario vers la Belle province; alors qu'en 1890, 35 pour 100 seulement des assemblées canadiennes étaient québécoises, ce pourcentage augmenta à 67 en 1894 et à 76 en 1897⁵. Fait assez curieux, pendant que l'Ordre déclinait rapidement en Ontario et aux États-Unis dans les années 90, il maintenait au Québec environ une trentaine d'assemblées. Durant ces années, l'exécutif de l'Ordre avait très peu de temps à consacrer aux assemblées locales, confronté qu'il était avec des divisions internes et les problèmes créés par les fédérations internationales de métier.

C'est donc avec une très grande autonomie qu'ont évolué les assemblées du Québec. Brossant, en 1917, un tableau de l'activité de l'Ordre au Québec, Arthur Marois, ancien membre des Chevaliers, notait qu'on se sentait à l'aise à l'intérieur de l'Ordre même si ce mouvement était d'origine étrangère, car il laissait aux assemblées beaucoup d'autonomie⁶. Leur succès au Québec et surtout leur surprenante intégration en milieu francophone tiennent en partie à ce facteur. Laissés à eux-mêmes par l'exécutif de l'Ordre, les travailleurs québécois ont tellement bien assimilé ce mouvement qu'ils en ont oublié l'origine étrangère. Les Chevaliers n'ont pas rencontré d'opposition ferme parmi les travailleurs, ni suscité de divisions comme en ont occasionné plus tard les syndicats internationaux.

Le développement de l'Ordre au Québec ne tient pas uniquement à ce facteur. Rappelons brièvement que le degré moindre d'industrialisation et la différence de structure industrielle entre l'Ontario et le Québec (industrie manufacturière axée sur la production de biens de

³ Sous la pression du cardinal Gibbons auprès de Rome, l'interdit fut levé en 1886.

⁴ FORSEY, *op. cit.*, chap. VII (texte révisé), fol. 7.

⁵ *Ibid.*, fol. 8.

⁶ «... ça [l'origine étrangère] ne peut donc être la cause qui nous y faisait mouvoir à l'aise, non mais bien plutôt l'autonomie qu'on possédait par les assemblées de district sous l'égide desquels chaque local travaillait» (Lettre de A. Marois à A. Charpentier, avril 1917, AUL, Fonds Charpentier, 212/1/1).

consommation) sont d'autres éléments valables d'explication⁷. Le caractère de réformisme global des Chevaliers et leur conservatisme au niveau des moyens d'action illustrent bien l'idéologie des organisations ouvrières lorsqu'elles commencent à subir les effets de l'industrialisation⁸. Le Québec s'étant industrialisé plus lentement que l'Ontario et de manière différente, il était normal que les Chevaliers y fassent sentir leur influence plus tard⁹. Quoique cette dernière explication reste plausible, on doit néanmoins émettre des réserves tant que nous ne connaissons pas mieux le métier des travailleurs qui composaient les assemblées au Québec¹⁰.

Quoi qu'il en soit, la persistance des Chevaliers au Québec a eu pour effet de laisser une grande autonomie aux assemblées québécoises. Ce facteur a contribué à retarder la progression du syndicalisme international, ce qui allait avoir une influence profonde sur l'évolution ultérieure du syndicalisme québécois. En 1897, la province se retrouvait avec plusieurs assemblées (25) alors que l'Ordre avait pratiquement disparu dans la province voisine et aux États-Unis.

2. Les syndicats internationaux

La deuxième observation que suggère le Tableau I a trait au peu de succès rencontré par les fédérations internationales au Québec comparé au développement remarquable qu'elles ont connu en Ontario. L'étude des causes de leurs revers nous conduira en même temps à déterminer celles qui ont permis aux syndicats nationaux de se développer.

⁷ André RAYNAULD, *Croissance et structure économiques de la province de Québec*, Ministère de l'Industrie et du Commerce, pp. 96 ss.

⁸ Cette thèse est exposée dans *Workers and Utopia* par G. Grob qui croit que les organisations ouvrières ont eu tendance dans un premier temps à refuser les contraintes liées à l'industrialisation. Rejetant le salariat, elles ont cherché à rétablir le système de relations personnelles qui existaient pendant les périodes antérieures. Ainsi les Chevaliers espéraient remplacer la grande entreprise par la petite propriété et les coopératives; ils comptaient y parvenir par l'éducation et la persuasion de tous les groupes sociaux. Grob voit dans ces deux éléments le signe d'une mésadaptation des Chevaliers au monde industriel.

⁹ Louis-Marie TREMBLAY, «La Théorie de Selig Perlman et le syndicalisme canadien», fol. 354 ss.

¹⁰ Au sujet des raisons qui ont permis l'intégration des Chevaliers au Québec, voir F. HARVEY, *Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec*, pp. 111 s.

L'affiliation de syndicats québécois aux fédérations internationales a commencé lentement au milieu du XIX^e siècle; cette première percée n'est pas le fruit d'une stratégie préconçue de leur part. À mesure que les communications se sont améliorées entre les deux pays et que la main-d'œuvre est devenue plus mobile de part et d'autre de la frontière, l'influence des organisations syndicales étatsuniennes plus fortes et déjà regroupées en fédérations nationales a commencé à se faire sentir. Le premier syndicat à établir des liens avec une fédération « américaine » se composait de mouleurs de la ville de Montréal qui, en 1861, décidaient de joindre les rangs de l'Union nationale des mouleurs qui devenait, de par l'affiliation d'un syndicat canadien, l'Union internationale des mouleurs¹¹. Peu après, ce furent les typographes, les cordonniers puis les mécaniciens de chemin de fer qui se joignirent en 1867 à une fédération internationale¹². Quant à la ville de Québec, la première fédération internationale y vit le jour en 1872 lorsque la Société typographique décida de demander une charte à l'Union typographique internationale¹³.

En 1880, une dizaine de syndicats dont la moitié étaient montréalais maintenaient des liens avec une fédération internationale; toutefois, l'Ontario en comptait déjà quatre fois plus. Et, comme le démontre le Tableau II, l'écart s'est accentué au fil des années¹⁴:

TABLEAU II
Répartition des syndicats internationaux
au Québec, en Ontario et au Canada, 1880-1897

Année	Québec	Ontario	Canada
1880	10	42	53
1890	30	146	239
1897	47	192-194	320-322

Qu'est-ce donc qui a ralenti leur recrutement au Québec?

¹¹ En réalité, le premier syndicat international à s'établir au Québec était d'origine britannique; il s'agissait de la Société amalgamée des ingénieurs qui, fondée en Grande-Bretagne en 1851, possédait dès 1853 une unité affiliée à Montréal. (LOGAN, *Trade Unions in Canada*, p. 29.)

¹² *Idem*, p. 30.

¹³ *Album souvenir de l'Union typographique de Québec, n° 302. 100^e anniversaire, 1836-1936*, Québec, 1936.

¹⁴ FORSEY, *op. cit.*, chap. VIII, fol. 2 et 6.

Il faut d'abord noter qu'en 1890, par exemple, les unités syndicales internationales pour le Québec comme pour l'Ontario sont composées pour presque la moitié de syndicats de cheminots¹⁵. Leur nombre supérieur en Ontario reflète un développement plus marqué du réseau ferroviaire dans cette province; on y a construit deux fois plus de chemins de fer qu'au Québec¹⁶. D'autre part, le tableau doit être analysé en tenant compte du fait qu'en moyenne les effectifs pour chaque syndicat au Québec ont toujours été largement supérieurs à ceux de l'Ontario. L'industrialisation du Québec s'est faite à partir de deux grandes villes alors qu'en Ontario elle venait de nombreux petits centres industriels, ce qui a eu pour effet de gonfler le nombre de syndicats ayant des effectifs restreints¹⁷. Même en tenant compte de ces deux derniers facteurs, il n'en reste pas moins que l'emprise du syndicalisme international a été plus faible au Québec.

Bien que l'absence d'historique de chacun des syndicats limite le poids de nos explications, on peut néanmoins esquisser certains éléments de réponse. L'Ontario est associé beaucoup plus intimement que la plaine laurentienne au développement économique des États-Unis. L'industrialisation du sud de l'Ontario s'est faite parallèlement aux régions limitrophes du nord des États-Unis auxquelles d'ailleurs la province se raccordait par un réseau serré de chemins de fer¹⁸. Le besoin de main-d'œuvre qualifiée a attiré en Ontario de nombreux citoyens « américains » qui, comme plusieurs immigrants britanniques, ont apporté avec eux une tradition syndicale. Sur le plan économique, le Québec est moins lié aux États-Unis et surtout, au lieu d'importer de la main-d'œuvre, il en exportait en quantité vers la Nouvelle-Angleterre. C'est pourquoi les travailleurs québécois ont développé plus lentement une conscience d'opposition à l'égard des employeurs.

Toutefois, il ne faut pas exagérer leur isolement. Notre étude sur les travailleurs du coton montre la mobilité de la main-d'œuvre canadienne-française entre les filatures de la Nouvelle-Angleterre et

¹⁵ En 1890, le nombre de syndicats reliés au transport ferroviaire était de 62 en Ontario et de 15 au Québec (FORSEY, *idem*, chap. VIII, fol. 2); le pourcentage est à peu près identique en 1897 (*ibid.*, fol. 4).

¹⁶ ALBERT FAUCHER, *Québec en Amérique au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1973, p. 44.

¹⁷ En 1890, les 146 syndicats internationaux en Ontario se répartissaient entre 35 villes alors qu'au Québec, 30 syndicats se distribuaient entre sept villes (FORSEY, *op. cit.*, chap. VIII, fol. 2).

¹⁸ Voir à ce sujet FAUCHER, *op. cit.*, pp. 151 ss.

celles du Québec¹⁹. D'autre part, les biographies de chefs ouvriers du XIX^e siècle nous révèlent que plusieurs d'entre eux sont d'origine européenne ou encore, le plus souvent, ont travaillé pendant un certain temps aux États-Unis²⁰. Cette constatation cependant renforce notre hypothèse qui veut que les immigrants aient joué un rôle capital dans la naissance de syndicats. Puisque le Québec en a accueilli un moins grand nombre et qu'il était moins bien intégré à l'économie étatsunienne que l'Ontario, il a subi plus lentement l'influence des fédérations internationales.

D'autre part, la différence de langue et de culture rendait les Québécois moins perméables aux influences nord-américaines. Bien que nous n'ayons pas d'exemples précis à citer pour le XIX^e siècle, nous connaissons par contre plusieurs cas où la barrière linguistique a, au début du XX^e, constitué une entrave certaine à l'expansion des fédérations internationales. Leurs organisateurs étant pour la plupart unilingues anglais, ils se sont rarement aventurés en province à l'extérieur de Montréal. Si on ajoute à ce facteur que relativement peu d'immigrants en provenance des États-Unis et de Grande-Bretagne se sont établis au Québec, on comprend que la population francophone ait été moins touchée que l'Ontario par le syndicalisme international. L'obstacle créé par la langue et la culture est un facteur difficile à évaluer, mais il représente certes un élément d'explication non négligeable.

3. Les syndicats nationaux

Une autre caractéristique intéressante relevée de l'analyse du Tableau I concerne l'importance proportionnelle des syndicats nationaux au XIX^e siècle. Ils ont toujours été, au Québec, presque aussi nombreux que les internationaux, ce qui n'était pas du tout le cas en Ontario où ces derniers étaient sensiblement plus nombreux²¹.

¹⁹ *Les Travailleurs du coton*, p. 71.

²⁰ D'origine européenne : A. Jacquies, M. Brouillette, A. Anderson, W. Darlington, G. Francq; ayant travaillé aux États-Unis : L. Guyon, U. Lafontaine, J.-A. Rodier, D. Giroux, G.-R. Brunet, A. Verville, A. Martel, W. Paquette, J.-A. Guibault, A. Langlois, G. Couture.

²¹ ROUILLARD, « Répertoire des syndicats... », *loco cit.*; FORSEY, *op. cit.*, chap. IX, fol. 34; chap. VII (texte révisé), fol. 7.

TABLEAU III
Répartition des syndicats nationaux
au Québec et en Ontario, 1880-1897

Année	Québec	Ontario
1880	12	17
1890	29	22
1897	31	35

Le Tableau III montre que les deux provinces comptaient à peu près le même nombre de syndicats indépendants bien que le Québec possédât une population active moins nombreuse.

Comptant pour le tiers des syndicats, en 1890 et 1897, les syndicats nationaux représentaient une proportion significative du nombre total de syndicats au Québec. Ils ont à cause de cela joué un rôle important dans l'évolution du mouvement syndical dans cette province. La ville de Québec s'est révélée le centre par excellence des organisations nationales; elle a toujours compté un nombre de syndicats d'origine locale supérieur à ceux qui maintenaient une affiliation avec les Chevaliers du travail et les fédérations internationales²²:

TABLEAU IV
Répartition par affiliation des syndicats
de la ville de Québec, 1885-1902

Année	Internationaux	Chevaliers du travail	Nationaux
1885	3	1	6
1890	3	13	14
1897	4	9	17
1902	13	8	

Ces syndicats nationaux recrutèrent surtout leurs adhérents parmi les ouvriers de la construction et de la chaussure; bon nombre également appartenaient aux syndicats des débardeurs de Montréal et de Québec. Les raisons qui militaient en faveur du maintien de syndicats autonomes sont les mêmes qui ont entravé l'expansion du syndicalisme international: une mobilité réduite de la main-d'œuvre, un milieu

²² FORSEY, *op. cit.*, chap. IX, fol. 34; chap. VII (texte révisé), fol. 7.

culturel différent et un type d'activité économique moins favorable à l'expansion du syndicalisme international.

Afin de mieux cerner l'évolution de ces syndicats, nous avons choisi de présenter un historique détaillé de quelques-uns d'entre eux liés à l'industrie de la chaussure. Deux motifs ont guidé notre choix : l'importance de ce secteur industriel et le fait que ces travailleurs ont regroupé en fédérations nationales plusieurs des unités syndicales indépendantes. Ces syndicats se sont d'ailleurs trouvés au centre du débat qui a conduit à l'expulsion des syndicats nationaux du Congrès des métiers et du travail en 1902.

De tous les secteurs manufacturiers, le domaine de la confection de la chaussure demeure de 1870 à 1900 celui qui, tout de suite après les scieries, recrute le nombre le plus considérable de travailleurs au Québec²³. Ainsi, en 1900, près de dix mille ouvriers répartis dans 114 manufactures fabriquaient pour 14 millions de dollars de produits ouvrés, quatre fois plus que l'Ontario la même année²⁴. Au même titre que l'industrie du coton, la chaussure, fruit d'une première vague d'industrialisation, représentait un élément de spécialisation du Québec à l'intérieur du marché commun canadien.

Ce fort groupe de travailleurs possédait une longue tradition syndicale qui débute avec l'arrivée à Québec et à Montréal en 1869 des Chevaliers de Saint-Crépin. Après avoir joué un rôle actif parmi les Chevaliers du travail, ils ont quitté l'Ordre pour se regrouper en syndicats indépendants de métier.

À la fin du siècle, une tendance à établir des liens plus étroits entre syndicats commença à se manifester chez ce groupe de travailleurs²⁵. Le premier pas en ce sens fut accompli en mars 1898 lorsque les trois syndicats de la chaussure de Montréal, ceux des tailleurs, des monteuses et des machinistes, ont formé un Conseil central des cordonniers dans le but de raffermir les liens amicaux entre cordonniers tout en veillant aux intérêts communs de leur profession²⁶. Le Conseil a dirigé en août 1898 une longue grève contre la manufacture Slater où on avait congédié des monteuses et des machinistes. Fin septembre,

²³ F.-A. ANGERS et R. PARENTEAU, *Statistiques manufacturières au Québec : 1665-1948*, pp. 62 s.

²⁴ *Recensement du Canada 1901*, vol. III, pp. 26, 33 et 253.

²⁵ *La Presse*, 17 mars 1896, p. 1; 21 mai 1896, p. 3.

²⁶ *Idem*, 30 mars 1898, p. 8. Les ouvriers cordonniers en turns de Montréal ont formé leur propre syndicat en mars 1899 et adhéré au Conseil central (*la Presse*, 28 mars 1899, p. 1).

trois mille travailleurs de la chaussure défilaient devant la manufacture en signe de protestation²⁷. Le Conseil en 1900 s'apprêtait à adopter une marque syndicale commune que six compagnies avaient accepté d'apposer à leurs produits²⁸. Ces compagnies qui négociaient une nouvelle échelle de salaires reconnaissaient les syndicats comme agents négociateurs pour leurs employés²⁹.

La tendance vers une unité plus grande se faisait également sentir entre les syndicats d'un même métier. La première organisation ouvrière qui ait tenté de nouer des liens organiques avec un syndicat d'une ville différente fut la Fraternité des cordonniers unis de Montréal, fondée au début de l'année 1898. Regroupant les opérateurs machinistes, elle se vantait de compter 800 membres l'année même de sa fondation³⁰. En mars, le président Georges Couture admettait dans les rangs de la Fraternité les cordonniers de Saint-Hyacinthe et, l'année suivante, l'Union des cordonniers-machinistes de Québec adhérait à la nouvelle fédération affublée du nom pompeux de Fraternité des cordonniers unis de la Puissance du Canada³¹. La Fraternité s'était donné le pouvoir d'établir une échelle de salaires à laquelle ses membres devaient se conformer et elle avait même constitué un fonds de grève commun, au grand désespoir du secrétaire de l'Association des manufacturiers de Québec³². Les machinistes de Québec ont donné beaucoup de fil à retordre à Mgr Bégin lorsqu'il voulut imposer en 1901 sa célèbre sentence arbitrale.

Première fédération purement nationale à voir le jour, l'exemple de la Fraternité fut rapidement suivi par les cordonniers-monteuses. Au moment où les monteuses de Montréal quittaient les Chevaliers du travail en 1896, un syndicat du même métier apparaissait à Saint-Hyacinthe³³. Deux ans plus tard, en août 1898, deux monteuses, l'un de Montréal et l'autre de Saint-Hyacinthe, réorganisaient sur une base plus solide l'Union protectrice des cordonniers-monteuses de

²⁷ *Idem*, 1^{er} octobre 1898, p. 16.

²⁸ *Idem*, 1^{er} octobre 1900, p. 2.

²⁹ *Idem*, 22 juin 1900, p. 3; J. HAMELIN et al., *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX^e siècle*, p. 137.

³⁰ *La Presse*, 21 avril 1898, p. 9.

³¹ *Idem*, 30 mars 1898, p. 8; *la Gazette du travail*, déc. 1901, p. 382; *le Soleil*, 1^{er} sept. 1900, p. 5, et 28 août 1901, p. 1.

³² *La Presse*, 28 nov. 1900, p. 8.

³³ *La Gazette du travail*, déc. 1901, p. 382.

Québec³⁴. Peu après, le 8 décembre, une quinzaine de délégués réunis à Montréal sous la présidence de Téléphore Beaupré jetaient les bases de l'Union protectrice des cordonniers-monteurs du Canada³⁵. Leur exécutif élu lors d'un congrès annuel entretenait avec chaque syndicat une correspondance suivie³⁶. La Fédération leur avait permis de rendre leur carte de membre transférable d'une ville à l'autre tout comme elle facilitait l'échange de renseignements sur les salaires payés dans chaque localité³⁷. Elle possédait un fonds de grève qui avait fourni à des travailleurs 3 500 dollars en 1900 et 12 400 en 1901³⁸.

Un an après sa fondation, l'Union protectrice groupait 540 membres cotisants à Québec, 380 à Montréal, 63 à Saint-Hyacinthe et 23 à Trois-Rivières, donc plus de mille adhérents³⁹. Le syndicat de Québec avait obtenu en 1899 une augmentation de 25 pour 100 environ et il préparait une nouvelle échelle de salaires qu'il prévoyait soumettre aux manufacturiers l'année suivante⁴⁰. Pour leur part, les machinistes affiliés à la Fraternité et les tailleurs de cuir songeaient à faire de même. Inquiets de ces développements, les manufacturiers de Québec prétendaient avoir perdu le contrôle de leurs entreprises⁴¹.

Pour la première fois, les manufacturiers avaient en face d'eux des syndicats vigoureux dont deux étaient appuyés par des fédérations nationales. La Fraternité des cordonniers unis et l'Union protectrice des monteurs n'avaient pas encore atteint, en 1900, un degré d'unité comparable à celui d'une fédération internationale de métier. Mais c'était vers cette forme d'organisation qu'elles s'orientaient et, compte tenu du nombre élevé de travailleurs de la chaussure au Québec, elles pouvaient espérer rivaliser avantageusement avec la Boot and Shoe Workers Union (internationale).

Contrairement à plusieurs autres fédérations internationales, la BSWU n'avait pas encore envoyé d'organisateur au Québec. Les

³⁴ Procès-verbal, 28 août 1898, BUL, Archives de l'Union protectrice..., bobine 1.

³⁵ *La Presse*, 9 déc. 1898, p. 9.

³⁶ Ils se sont réunis à Québec en juillet 1899, à Saint-Hyacinthe en 1900 et de nouveau à Montréal en juin 1901.

³⁷ Procès-verbal, 1^{er} février 1899, 14 mars 1900, BUL, Archives de l'Union..., bobine 1.

³⁸ *La Presse*, 4 juin 1901, p. 8.

³⁹ Procès-verbal, 16 août 1899, 29 janvier 1900, BUL, Archives de l'Union..., bobine 1.

⁴⁰ *La Presse*, 24 nov. 1900, p. 10.

⁴¹ *L'Événement*, 27 oct. 1900, p. 7.

travailleurs syndiqués de la chaussure aux États-Unis avaient été en proie à de profondes divisions dans les années 1880 et 1890. Affiliée à la Fédération américaine du travail, la Boot and Shoe Workers Union n'avait vu le jour qu'en 1895 et traversait peu après une période difficile marquée par de nombreuses grèves perdues⁴². C'est ainsi qu'en 1899 elle comptait à peine 4 300 membres, chiffre éloquent sur la faiblesse de ses moyens quand on sait que des dizaines de milliers de travailleurs œuvraient dans les industries du textile aux États-Unis⁴³. N'étant pas là pour répondre au désir de regroupement des travailleurs de la chaussure du Québec, ceux-ci se sont donné des structures syndicales autonomes. Ils l'ont fait sans aide extérieure, au rythme du développement d'une conscience ouvrière parmi eux.

L'état actuel de la recherche sur le XIX^e siècle ne nous permet pas de savoir dans quelle mesure les syndicats de la chaussure sont représentatifs de l'évolution générale des syndicats nationaux. Le nombre imposant de travailleurs de la chaussure au Québec conférait à ces syndicats une viabilité que ne possédait pas l'Union des plombiers ou celle des tailleurs de pierre. L'Union internationale dans ce secteur manufacturier était très faible aux États-Unis, ce qui a empêché l'envoi d'organisateur au Québec; mais toutes les fédérations n'étaient pas dans ce cas et certaines ont sûrement établi des contacts avec des syndicats indépendants. Plusieurs d'entre eux ont refusé l'affiliation estimant pouvoir se débrouiller sans aide extérieure. Il en est résulté la présence de nombreux syndicats nationaux au Québec. Parmi ceux-ci, le cas des travailleurs de la chaussure méritait qu'on s'y attardât, car ils sont devenus au XX^e siècle le fer de lance du syndicalisme national.

* * *

Dès le XIX^e siècle, le Québec se distinguait donc de l'Ontario par une proportion plus importante de syndicats nationaux. Une évolution économique différente, une moins grande intégration à l'économie étatsunienne, une population plus homogène et de culture française ont entravé l'expansion du syndicalisme « américain », favorisant ainsi indirectement le développement de ces syndicats. De nombreux travailleurs québécois ont graduellement développé un besoin d'autonomie qui reposait sur le sentiment que les Canadiens pouvaient et devaient orienter eux-mêmes les destinées de leurs syndicats. L'affi-

⁴² Horace B. DAVIS, *Shoes: The Workers and the Industry*, pp. 165 ss.

⁴³ *Idem*, p. 168.

liation étrangère revêtait à leurs yeux un caractère de dépendance qu'ils réprouvaient. Ce sentiment présent à la fin du XIX^e siècle témoignait d'un nationalisme dont le développement s'est accentué au cours du XX^e.

B – TENDANCE AUTONOMISTE AU SEIN DU CMTC

Cette tendance autonomiste ou nationaliste au Québec a trouvé des défenseurs au sein du Congrès des métiers et du travail du Canada. À cette époque, le Québec avait une large influence auprès du Congrès alors dominé par les deux seules provinces du centre du pays. Nombreux étaient ceux dans les années 90 qui, conscients de la faiblesse du Congrès, voulaient élargir le champ de son action et lui faire jouer au Canada un rôle similaire à celui qu'exerçait aux États-Unis la Fédération américaine du travail. Ce désir n'était pas le propre des délégués québécois; d'autres travailleurs, en particulier ceux de la ville d'Ottawa et aussi un groupe de mineurs de la Colombie britannique, partageaient ce sentiment⁴⁴. Mais, toute proportion gardée, il était davantage ressenti au Québec où se trouvait le plus fort contingent de syndicats nationaux.

1. Deux résolutions controversées

Depuis la fondation du CMTC en 1886, la première résolution à portée nationaliste fut soumise en 1894 par deux membres des Chevaliers du travail de la métropole qui invitaient le Congrès à émettre lui-même des chartes d'affiliation. La Fédération américaine du travail détenait ce pouvoir, mais il échappait au CMTC⁴⁵. La résolution fut adoptée de même qu'une seconde, soumise par deux délégués d'Ottawa, qui allait plus loin encore puisqu'elle visait à faire du Congrès une « association canadienne avec les pouvoirs d'organiser,

⁴⁴ En août 1897, le Conseil central d'Ottawa devint la « Allied Trades and Labor Association » qui admettait dans ses rangs les travailleurs d'Ottawa et de Hull appartenant à la Fédération canadienne du travail, organisme strictement local dont Eugene Forsey a relevé la présence en 1896 et 1897 (FORSEY, *op. cit.*, chap. x, fol. 47).

⁴⁵ La FAT le faisait lorsque les travailleurs d'une ville donnée n'étaient pas assez nombreux pour former leur propre syndicat de métier et s'affilier à une fédération internationale.

d'émettre des chartes, de percevoir des cotisations et d'assumer tous les droits dévolus à une Union nationale⁴⁶». Le Congrès chargea le nouvel exécutif de soumettre à la prochaine réunion les amendements à la constitution nécessités par l'adoption de ces deux résolutions.

Présidé par P.-J. Jobin, membre des Chevaliers du travail de Québec, l'exécutif propose, à la réunion de 1895, que le Congrès modifie son appellation pour celle de Fédération canadienne du travail et accorde lui-même des chartes à des unions fédérales sous l'importante réserve que le Congrès ne puisse le faire dans les villes où existaient déjà des assemblées des Chevaliers du travail ou des syndicats de métier affiliés à une fédération internationale⁴⁷. Selon Jobin, c'était là la meilleure façon de renforcer le mouvement ouvrier canadien sans heurter la susceptibilité des fédérations internationales⁴⁸. Une fois mise au voix, la première recommandation de l'exécutif fut défaite quoique la seconde ait rencontré le désir des participants. Cependant, ce n'est qu'au début de l'année 1898 que le Congrès fonda une première union fédérale parmi les employés de chemins de fer de Moncton⁴⁹. La décision du CMTC d'affilier directement des syndicats et plus tard des conseils centraux témoignait de sa part d'une volonté nouvelle d'affirmation en prenant soin toutefois de ne pas défier les fédérations internationales.

2. Sources de mécontentement

La nouvelle orientation du CMTC prit également la forme, en 1897, d'une intervention de son exécutif pour que les syndicats canadiens pressent les fédérations internationales auxquelles ils appartenaient de verser au Congrès la part de la cotisation perçue de leurs membres canadiens pour financer le lobbying de la FAT auprès des pouvoirs publics « américains⁵⁰ ». Craignant de perdre une part de ses revenus, la Fédération américaine du travail accorda une somme de 100 dollars au Congrès canadien. Aux délégués de la FAT réunis en congrès en 1898, l'un deux faisait remarquer, à l'appui de cette décision, qu'« il serait maladroit de nier ou d'ignorer qu'un sentiment d'animosité à l'égard de la FAT existe dans plusieurs milieux ouvriers

⁴⁶ FORSEY, *op. cit.*, fol. 16.

⁴⁷ *Idem*, 1895, fol. 10.

⁴⁸ *Idem*, fol. 5.

⁴⁹ *Idem*, 1898, fol. 10.

⁵⁰ *Idem*, 1897, fol. 10.

canadiens». (*It would be unwise to deny or ignore the fact that a feeling of antagonism obtains among many of the active workers in Canadian labor circles toward the AF of L*⁵¹.) L'année suivante, cette somme fut augmentée à 200 dollars, puis à 300 dollars en 1901, et à 500 dollars en 1903. La FAT a réagi avec célérité aux critiques portées à l'égard des unions internationales, car elle craignait de faire les frais du nationalisme canadien.

Ce problème était loin d'être la seule cause de mécontentement parmi les chefs ouvriers canadiens. En 1885, le gouvernement « américain », sous la pression des organisations ouvrières, avait adopté une loi qui interdisait l'importation par le patronat de travailleurs étrangers engagés dans leur pays d'origine à faible salaire⁵². Cette loi s'appliquait également au Canada au grand déplaisir des travailleurs canadiens qui y voyaient une entrave à leur liberté d'accès au marché du travail étatsunien. En août 1896, G. W. Dower, secrétaire du CMTC, écrivit à Gompers pour faire exempter les travailleurs canadiens de l'application de la loi. Mais Gompers ne voyait pas comment le gouvernement pouvait favoriser un pays au détriment d'un autre et suggérait à son homologue canadien de faire porter ses efforts auprès du gouvernement fédéral dans l'espoir qu'une entente bilatérale soit conclue entre les deux pays⁵³. Dans les mois qui suivirent, le CMTC demanda plutôt au gouvernement canadien d'appliquer en guise de représailles une mesure similaire à l'égard des travailleurs étatsuniens⁵⁴.

La loi suscitait du mécontentement parmi les travailleurs syndiqués canadiens parce que plusieurs d'entre eux avaient adhéré à un syndicat international, précisément pour profiter d'une carte de travail valable des deux côtés de la frontière. Quoique la loi ne fermât pas la porte aux travailleurs canadiens, elle mettait fin à l'embauche en sol canadien et diminuait de la sorte, à leurs yeux, les avantages liés à leur appartenance à une union internationale.

Le ressentiment qui suivit cette loi alimenta le courant nationaliste qui à ce moment s'était donné comme premier objectif de renforcer les pouvoirs du CMTC. Une résolution en ce sens fut présentée encore une fois devant le CMTC en 1897 par R. G. Hay, président de la « Allied Trades and Labor Association » d'Ottawa. Il faisait valoir

⁵¹ *Report of Proceedings of the American Federation of Labor*, 1898, p. 58.

⁵² W. D. ATKINSON, « Organized Labour and the Laurier Administration: The Fortunes of a Pressure Group », fol. 8.

⁵³ Lettre de S. Gompers à G.W. Dower, 26 août 1896, SGL, vol. 16, p. 122.

⁵⁴ ATKINSON, *op. cit.*, fol. 9 ss.

qu'« il est contradictoire pour des travailleurs qui croient que le drapeau national doit flotter sur les écoles publiques de défendre la supériorité de l'affiliation internationale sur les organisations nationales ». (*It was inconsistent for labor men who believed the national flag should be flown over public schools to advocate the superiority of the international connection over a proposed national organization*⁵⁵.) Néanmoins, la résolution fut défaite après un débat animé parmi les congressistes.

3. Ralph Smith

L'élément nationaliste trouva un défenseur opiniâtre dans la personne de Ralph Smith, président du CMTC de 1898 à 1901. D'origine britannique, Smith avait émigré au Canada en 1892; il avait travaillé comme mineur en Colombie britannique et s'était occupé activement autant de politique que de syndicalisme⁵⁶. Celui qu'un journal avait appelé le « Gompers du Canada » fut élu en Colombie aux élections provinciales de 1898, puis au fédéral en 1900⁵⁷. Dans son discours inaugural aux délégués du CMTC en 1900, il déclarait sans ambages « qu'il serait sage de tout mettre en œuvre pour étendre l'influence et le rôle des unions nationales ». (*... if any method can be adopted to extend the influence and usefulness of the National Union, it would be wise to do so*⁵⁸.) Lorsqu'elles lui ont été rapportées, ces paroles ont probablement glacé d'effroi le président de la FAT.

L'année suivante, Smith précisait sa pensée en ajoutant qu'il souhaitait voir le CMTC devenir une Fédération canadienne de syndicats nationaux au même titre que la FAT: « Je pense qu'il est très important que ce Congrès trouve le moyen de se rendre plus utile. Pour cela, il devrait exister une Fédération canadienne quoique le syndicalisme doive être international dans ses méthodes afin de combattre nos ennemis communs; l'utilité du Congrès repose uniquement sur la vigueur des unions nationales. » (*I think it is of vast importance that this Congress should adopt some method of increasing its own usefulness. There ought to be a Canadian Federation for, whilst I*

⁵⁵ *The Toronto Globe*, 16 sept. 1897, p. 1, cité par R. H. BABCOCK dans « The AFofL in Canada, 1896-1908. A Study in American Labor Imperialism », fol. 45.

⁵⁶ Martin ROBIN, *Radical Politics and Canadian Labor: 1880-1930*, pp. 48 s.

⁵⁷ *The Independent*, 24 mai 1902, dans ROBIN, *op. cit.*, p. 41.

⁵⁸ *Proceedings of TLC*, 1900, p. 7.

believe that unionism ought to be international in its methods to meet the necessity of combatting common foes, this usefulness is only assured by the strength of national unions⁵⁹.) Cela supposait évidemment que les syndicats canadiens brisent leurs liens avec les fédérations internationales de métier pour créer des fédérations canadiennes autonomes⁶⁰. Le Congrès défera ce problème à un comité spécial qui devait étudier cette question et soumettre son rapport en 1902⁶¹. Pour sa part, la FAT s'alarmait de l'évolution de ces idées au Canada. Un comité formé à ce sujet concluait : « Ce genre de tendances non seulement gâche l'unité des forces ouvrières, mais crée de la confusion, des frictions et parfois de sérieux conflits — tout ça affaiblit notre cause et met en danger notre unité. » (*Movements of this character not only vitiate Labor's forces but cause general confusion, friction, and sometimes bitter antagonism — all resulting in injury to our cause and danger to our integrity*⁶².) Mais Gompers veillait et s'occupait activement de tout mettre en œuvre pour faire échec à cette tendance.

* * *

Plusieurs chefs ouvriers canadiens étaient insatisfaits du rôle passif qu'avait joué jusque-là le CMTC dans l'organisation des travailleurs. La vague de prospérité qui suivit le renversement de la conjoncture économique en 1896 entraîna une augmentation considérable du nombre d'unités syndicales au Canada. Le CMTC allait-il limiter son rôle à soumettre annuellement des mémoires aux gouvernements ? Ralph Smith, pour sa part, ambitionnait d'en faire une centrale dynamique orientée vers la promotion de syndicats nationaux tels qu'ils commençaient à s'organiser au Québec.

Les Québécois plus que tous les autres auraient favorisé un tel projet puisqu'il rencontrait les tendances qui se précisaient déjà chez eux. On a déjà noté le pourcentage de syndicats nationaux plus

⁵⁹ *Idem*, 1901, pp. 8 s.

⁶⁰ Ce geste a été posé en 1898 lorsqu'à St. Thomas (Ont.) une unité syndicale se désaffilia de la Journeymen Tailors Int. Union et fonda le « local » n° 1 de la Journeymen Tailors' Union of Canada; trois syndicats de charpentiers de Colombie faisaient de même en 1901-1902 dans le but de créer le noyau de la Canadian Brotherhood of Carpenters (BABCOCK, *op. cit.*, fol. 55 et 184).

⁶¹ *Idem*, fol. 176.

⁶² *Report of Proceedings of the AFofL*, 1901, p. 184, dans BABCOCK, *op. cit.*, fol. 197.

élevé au Québec que dans la province voisine. La première résolution à caractère autonomiste soumise au sein du CMTC le fut par des membres des Chevaliers de la métropole. Un autre chevalier, cette fois-ci de Québec, présidait l'exécutif du Congrès qui suggéra l'année suivante de remplacer l'appellation du CMTC par celle de Fédération canadienne du travail. La vigueur du nationalisme manifesté par les délégués d'Ottawa, quoique non étrangère à la présence du siège du gouvernement dans cette ville, reflétait également le fort pourcentage de syndiqués francophones dans la région d'Ottawa-Hull. Bien qu'au début du siècle l'affirmation de tendances nationalistes ne se soit pas limitée au Québec, nous croyons toutefois que c'est dans cette province que ce mouvement a pris l'ampleur la plus considérable.

Le nationalisme manifesté au sein du CMTC n'était pas dirigé contre les États-Unis; il reposait sur l'idée que les Canadiens étaient capables de se donner des structures propres et d'orienter eux-mêmes le développement de leur mouvement syndical. Ralph Smith était convaincu que l'autonomie des syndicats canadiens, loin de les affaiblir, aurait plutôt pour effet de les renforcer⁶³. Mais la FAT et son président voyaient sous un jour différent le développement de ce nationalisme tant au Québec qu'au sein du CMTC. Pour Gompers, l'émergence de syndicats nationaux parallèles aux internationaux (*dual unionism*) affaiblirait leur pouvoir de négociation avec le patronat. C'est pourquoi, il lança contre eux une vigoureuse contre-offensive.

C — RÉPLIQUE DE LA FÉDÉRATION AMÉRICAINE DU TRAVAIL

À la fin du XIX^e siècle, les fédérations internationales de métier et leur création, la Fédération américaine du travail, avaient assuré leur hégémonie sur le mouvement syndical nord-américain. Depuis 1887, les effectifs des Chevaliers du travail aux États-Unis ne cessaient de diminuer tandis que ceux de la Fédération croissaient à un rythme soutenu. Selon ses propres estimations, la FAT évaluait à 160 000 le nombre de ses membres en 1889, un an après sa fondation. Dix ans plus tard, même si la conjoncture économique ne favorisait pas sa croissance, ce nombre avait augmenté de plus de cent

⁶³ *Proceedings of TLC*, 1901, p. 9.

mille⁶⁴. Convaincu que rien ne pouvait plus entraver son développement, Gompers songeait à donner à la FAT une envergure internationale. Il avait conçu le projet de créer une vaste fédération internationale de syndicats de métier, organisation distincte sinon rivale de la Seconde internationale⁶⁵. C'est dans ce but qu'il avait inauguré en 1894 un échange de délégué fraternel avec le «British Trade Union Congress». Le Canada faisait naturellement partie de ce projet ambitieux.

1. Un délégué fraternel

Malgré les liens étroits qui unissaient les organisations ouvrières des deux pays, ce n'est qu'en 1896 que Gompers proposa au CMTC d'échanger un délégué fraternel. On se rappellera que, l'année précédente, le Congrès avait adopté une résolution où il se proposait d'attribuer lui-même des chartes d'affiliation. C'était le moment aussi où la loi américaine sur l'immigration causait des remous parmi les syndiqués canadiens. La lettre de demande de Gompers laissait entendre que l'échange de délégués fraternels favoriserait le règlement de ce problème et il terminait en espérant qu'au prochain congrès du CMTC «aucune action mal avisée ne soit prise». (*No ill advised action will be taken*⁶⁶.) Phrase révélatrice s'il en est une des nouveaux soucis que lui causait le CMTC. Malgré les demandes pressantes de Gompers, le Congrès n'envoya un délégué qu'en 1898 et seulement après qu'un délégué de la FAT eut assisté au congrès canadien⁶⁷.

C'est ce même délégué, Thomas Kidd, qui négocia l'entente entre les deux exécutifs à propos de l'allocation de 100 dollars de la FAT pour faire taire les critiques des Canadiens qui disaient financer le lobbying de la FAT auprès du gouvernement américain. Quelques mois plus tôt, l'exécutif de la FAT avait réagi rapidement à ces critiques lorsqu'il avait approuvé ce don avant même d'en avoir saisi les délégués au congrès de la Fédération. Ces derniers toutefois ne se firent pas prier pour endosser ce geste lorsqu'on leur eut expliqué

⁶⁴ *Report of Proceedings of the AFofL*, 1904, p. 16; Leo WOLMAN, *The Growth of American Trade Unions 1880-1923*, New York, 1924, p. 32, dans GROB, *op. cit.*, p. 149.

⁶⁵ L. L. LORWIN, *The International Labor Movement*, p. 38; BABCOCK, *op. cit.*, fol. 58.

⁶⁶ Lettre de S. Gompers à G. W. Dower, 26 août 1898, SGL, vol. 16, p. 122.

⁶⁷ BABCOCK, *op. cit.*, fol. 38 ss.

que le CMTC était essentiel aux Canadiens puisqu'ils possédaient un Parlement et des institutions politiques qui leur étaient propres⁶⁸. Les augmentations subséquentes de la subvention au CMTC en 1898, 1901 et 1903 n'ont pas rencontré davantage d'opposition chez les délégués de la FAT. On comprenait à mi-mot la nécessité de contrer ce qu'on appelait «les tendances sécessionnistes parmi les travailleurs canadiens». (*The secessionist tendencies among Canadian workers*⁶⁹.) Cette subvention qui représentait plus de 20 pour 100 des revenus du CMTC en 1900 faisait dépendre encore plus intimement la cause du CMTC du mouvement ouvrier américain⁷⁰. La liberté d'action de la Fédération canadienne risquait de faire les frais de la générosité du grand frère étatsunien.

2. John Flett

Même avec l'apport financier de la FAT, le CMTC ne parvenait pas à se doter d'un budget suffisant pour engager un organisateur permanent⁷¹. Cela était pourtant, pour le CMTC, une étape essentielle après s'être donné le pouvoir d'émettre des chartes d'affiliation. Encore une fois, ce fut la FAT qui prit l'initiative de ce geste au Canada. Jusque-là, ce travail avait été accompli par les organisateurs des fédérations internationales qui parfois s'aventuraient dans les villes canadiennes⁷². L'engagement d'un organisateur permanent par la FAT témoignait de sa volonté d'accroître son influence au Canada.

Gompers n'eut pas de chance avec son premier organisateur général, P. J. Loughrin, un marchand de Sault-Sainte-Marie, qui s'employa à d'autres tâches qu'à celle pour laquelle il avait été choisi; aussi, quelques mois plus tard, Gompers le relevait-il de ses fonctions⁷³. Il ne le remplaça pas immédiatement, mais préféra nommer quelques organisateurs volontaires dont il payait à l'occasion les dépenses. C'est ainsi qu'en mars 1899 G. S. Warren, un ancien organisateur des Chevaliers du travail, reçut de la FAT une commission d'organisateur pour le district de Montréal⁷⁴. Warren, un cigarier

⁶⁸ *Report of Proceedings of the AFofL*, 1898, p. 58.

⁶⁹ *Idem*, 1901, p. 184.

⁷⁰ *Proceedings of TLC*, 1900, p. 19.

⁷¹ BABCOCK, *op. cit.*, fol. 52.

⁷² *Idem*, fol. 48.

⁷³ *Idem*, fol. 49 à 51.

⁷⁴ *La Presse*, 7 nov. 1892, p. 4; Lettre de Gompers à G. S. Warren, 29 mars 1899, SGL, vol. 27, p. 801.

d'origine écossaise qui s'exprimait facilement en français, organisa quelques syndicats à Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe et Valleyfield⁷⁵.

Le succès remporté par les organisateurs volontaires canadiens incita Gompers à nommer de nouveau un organisateur général pour le Canada. Il choisit John Flett, un charpentier de Hamilton, alors vice-président du CMTC et dévoué à la cause du syndicalisme international⁷⁶. Pendant la première année de son mandat (1900), il limita son activité à l'Ontario. Les résultats obtenus sont spectaculaires si on tient compte qu'il fut dans une large part responsable de la fondation de 140 nouvelles unités syndicales internationales au Canada en 1900⁷⁷. L'année suivante, Gompers orientait le travail de Flett vers le Québec, convaincu de remporter là aussi un succès aussi éclatant⁷⁸. Cependant Flett déchantait rapidement une fois mis en contact avec la population francophone.

C'est en décembre 1900 qu'il fit sa première incursion au Québec. Il se rendit compte que la division des travailleurs syndiqués entre nationaux et internationaux rendait sa tâche plus difficile qu'en Ontario. La rencontre qu'il avait eue avec le Conseil central des cordonniers de Montréal n'avait pas donné le résultat escompté⁷⁹. Et surtout, ce premier contact avec le Québec lui fit comprendre que son ignorance de la langue française entravait sérieusement son activité dans cette province. Il en fit part à Gompers en suggérant que Warren devienne, lui aussi, organisateur permanent. Mais Gompers refusa « arguant qu'il fallait répartir les ressources de la Fédération de la meilleure façon possible ». (*We must husband our resources to the very best of our ability*⁸⁰.)

Flett revint dans la métropole à trois reprises en janvier 1900 et s'aventura jusqu'à Saint-Hyacinthe, accompagné de Warren et Joseph Ainey. Ils fondèrent dans cette localité un syndicat de tanneurs et corroyeurs⁸¹. Dans son rapport mensuel, Flett nota que, comme dans

⁷⁵ *The American Federationist*, juin 1900, p. 173; avril 1900, p. 106; oct. 1900, p. 106. P. J. Ryan, un débardeur de Montréal, s'était employé à cette tâche en 1897 (Lettre de Gompers à P. J. Ryan, SGL, 19 mai 1897, vol. 20, p. 16).

⁷⁶ BABCOCK, *op. cit.*, fol. 100 s.

⁷⁷ *Idem*, fol. 103; *The American Federationist*, déc. 1900, p. 393.

⁷⁸ *Report of Proceedings of the AFofL*, 1900, p. 77.

⁷⁹ *La Presse*, 12 déc. 1900, p. 7; 24 déc. 1900, p. 3.

⁸⁰ Lettre de Gompers à J. A. Flett, 29 déc. 1900, SGL, vol. 39, p. 226.

⁸¹ *La Presse*, 16 janvier 1901, p. 7.

les provinces de l'Ouest, les possibilités d'organisation étaient immenses au Québec⁸². Il s'empressait d'ajouter que la langue constituait un obstacle majeur à l'établissement de syndicats internationaux. « La Province de Québec est sous plusieurs rapports l'endroit le plus difficile à syndiquer, avec ses deux langues — le français prédomine, quoique pour presque tous nos syndicats les constitutions et la documentation disponible sont en langue anglaise, ce qui rend la travail d'organisation plus difficile. Quelque chose devra changer si les organisations internationales veulent obtenir le succès escompté. À défaut des autres documents, au moins les constitutions devraient être disponibles en français. » (*The Province of Quebec is in many aspects the most difficult place on the continent to organize, with its dual languages — the French in the ascendant, while nearly all of our union, constitution and literature are in the English language, making the work of the organizer most difficult. There must be changed (sic) if our international bodies hope to achieve the success that we ought to have. They must have their constitutions, at least, printed in French, if not their other printed matter*⁸³.)

La FAT elle-même ne possédait que très peu de documentation française; son manuel courant de procédure n'était même pas traduit⁸⁴. Ce facteur, évidemment, accentuait le caractère « étranger » des syndicats internationaux⁸⁵.

Au début de février, Flett gagna la ville de Québec avec J. F. Tobin, président de la Boot and Shoe Workers Union. La réception faite aux deux organisateurs fut plutôt froide. Aucun journal de la capitale n'avait annoncé la tenue de leur assemblée et, surtout, le matin même (dimanche), les curés de Saint-Roch et Saint-Sauveur mirent les ouvriers en garde contre « les promesses mirobolantes qui pourraient leur être faites⁸⁶ ». Ils étaient néanmoins près d'un millier à écouter les deux orateurs ou plutôt la traduction qu'en faisait un chef ouvrier de l'endroit⁸⁷. Leur venue à Québec ne pouvait pas tomber au

⁸² *The American Federationist*, mars 1901, p. 85.

⁸³ *Loco cit.*

⁸⁴ Lettre de Gompers à G. Lachance, 25 février 1901, SGL, vol. 41, p. 159.

⁸⁵ G. S. Warren pensa trouver une solution à ce problème en proposant à Gompers l'institution d'une langue internationale. Celui-ci lui répondit qu'il n'avait jamais songé à cette idée et que d'ailleurs il était tellement occupé qu'il ne pouvait lire la moitié de ce qu'il voulait en anglais (Lettre de Gompers à G. S. Warren, 15 mai 1902, SGL, vol. 55, p. 763).

⁸⁶ *La Presse*, 4 février 1901, p. 2.

⁸⁷ *Loco cit.*

plus mauvais moment, car les syndicats de la chaussure venaient de traverser une longue période de lock-out. Mais nous reviendrons dans les prochains chapitres sur cette question lorsque nous aborderons plus spécifiquement les rivalités intersyndicales dans le domaine de la chaussure. Pour le moment, contentons-nous de souligner que l'organisation de syndicats internationaux au Québec rencontrait plusieurs obstacles : l'opposition de l'Église, la barrière de la langue et surtout les organisateurs unilingues anglais. En effet, Flett n'était pas seul dans son cas; la presque totalité des organisateurs des fédérations internationales venaient des États-Unis ou de l'Ontario de sorte qu'ils pouvaient difficilement s'adresser à un auditoire francophone⁸⁸. Le bassin de travailleurs francophones n'était pas à leurs yeux suffisant pour justifier l'emploi d'organisateurs bilingues.

Au tournant du siècle, la pénétration des syndicats internationaux, déjà difficile les années précédentes, accusa un retard croissant sur l'Ontario⁸⁹ :

TABLEAU V
Répartition des syndicats internationaux
par province, 1890-1902

Année	Québec	Ontario	Colombie
1890	30	146	
1897	47	192-194	27
1902	114-118	612-627	137-140

Comme le démontre ce tableau, pendant que l'Ontario triplait le nombre de ses affiliés, de 1897 à 1902, le Québec parvenait tout

⁸⁸ Outre Flett, des quinze organisateurs volontaires que possédait la FAT au Canada en 1901, douze habitaient l'Ontario, trois seulement œuvraient au Québec : Warren, Ainey et Ryan (*The American Federationist*, sept. 1901).

⁸⁹ FORSEY, *op. cit.*, chap. VIII, fol. 2 ss. Il ne faudrait pas croire qu'à Montréal les syndiqués internationaux se recrutèrent uniquement en milieu anglophone. Bien que nous n'ayons pas le pourcentage précis des Canadiens français membres de syndicats internationaux au début du siècle, A. Charpentier l'estimait à Montréal en 1918 aux trois quarts. Nous avons lieu de croire qu'il était sensiblement identique au début du siècle (Compte rendu d'une journée sociale à la Villa Saint-Martin, avril 1918, I, p. 15).

juste à le doubler et se faisait même dépasser par la Colombie britannique, province moins peuplée. Si Flett pouvait être fier de sa tâche en Ontario, le travail accompli au Québec ne lui procurait pas la même satisfaction. En faisant porter pendant un an les efforts de Flett uniquement dans sa province natale, la FAT avait laissé la voie libre à la formation de fédérations de syndicats nationaux.

3. « A State Federation of Labor »

La situation spéciale du Québec au niveau de l'organisation n'était pas encore vraiment sentie par Gompers. Ce qui l'inquiétait plus vivement, et Flett le tenait au courant grâce à une correspondance suivie, c'était l'orientation que voulait donner le nouveau président Smith au CMTC. Gompers refusait de croire que le CMTC eût des intérêts différents de ceux de sa fédération : « ... en dépit de notre séparation géographique, nos intérêts sont identiques... nous ne formons qu'un et partageons le même esprit, les mêmes réalisations, les mêmes syndicats; avec une stratégie identique; avec des principes, des aspirations et des espoirs communs ». (...*despite geographical division our interests are one and the same... that we are one and the same in spirit, in fact, in union; with one common policy; with identical principles, hopes and aspirations*⁹⁰.) La FAT répugnait à l'idée de faire du CMTC une véritable fédération canadienne traitant d'égal à égal avec elle. On préférait plutôt lui faire jouer un rôle semblable à une fédération du travail comme il en existait dans la plupart des États américains et dont la fonction était de veiller aux intérêts des travailleurs auprès des gouvernements locaux. Gompers ne s'en cachait pas; il l'écrivait clairement dans l'organe de la FAT, *The American Federationist*⁹¹. Le danger qu'il décelait dans l'émission de chartes par le CMTC, c'est qu'il en vienne à émettre des chartes à des syndicats de métier et créer ainsi des structures parallèles aux fédérations internationales. L'encouragement que voulait donner Ralph Smith aux syndicats nationaux confirmait ses craintes.

Les délégués au congrès de la FAT, en 1901, rejetèrent complètement la proposition de l'exécutif du CMTC en vue d'accroître les pouvoirs de cette centrale⁹². Le secrétaire du CMTC, P. M. Draper, s'était en effet rendu aux États-Unis pour solliciter l'appui du congrès

⁹⁰ *Report of Proceedings of the AFofL*, 1901, p. 21.

⁹¹ *The American Federationist*, nov. 1902, p. 818; avril 1903, p. 270.

⁹² *Report of Proceedings of the AFofL*, 1901, p. 116.

de la FAT à ce propos. Le congrès enjoignit plutôt à l'exécutif de rencontrer les représentants du CMTC dans le but de renforcer l'unité si essentielle aux travailleurs américains⁹³. Cette rencontre eut lieu en avril 1902, mais seul le secrétaire Draper y assistait, Gompers n'ayant pas jugé bon d'y inviter le président Smith⁹⁴. Draper nota au début de cette rencontre les progrès spectaculaires de l'organisation des travailleurs au Canada, résultat du travail de Flett et des organisateurs des fédérations internationales. Il ajouta que le clergé catholique était opposé au syndicalisme international et termina en invitant le président, le secrétaire ou un membre de l'exécutif à assister au congrès qui se tiendrait à Berlin en septembre⁹⁵. Le procès-verbal de l'exécutif de la FAT ne mentionne pas d'autres sujets abordés quoiqu'il soit probable que le problème créé par l'émission des chartes d'affiliation par le CMTC fût discuté. De fait, à la réunion suivante, l'exécutif demandait qu'on instruisse une enquête à ce sujet⁹⁶.

Quoi qu'il en soit, une bonne partie de leur problème fut réglée en septembre, au Congrès de Berlin, lorsque Flett devint président du CMTC et qu'une résolution adoptée excluait du Congrès les syndicats en rivalité avec des organisations ouvrières affiliées à une fédération internationale. Gompers jubilait : « La politique adoptée et les dirigeants élus montrent hors de tout doute que les intentions du mouvement ouvrier s'orientent vers l'acceptation de l'idée que nos intérêts sont identiques en dépit de la ligne géographique arbitraire qui nous sépare. Nous faisons tout en notre pouvoir pour protéger et améliorer les intérêts de nos amis les travailleurs, et ceux qui se font les avocats d'une politique d'isolement sont illogiques. Le but du mouvement ouvrier est d'unir les travailleurs selon leur métier dans les différentes villes, puis sur une base nationale, et enfin dans le syndicalisme international. » (*The policy declared for, and the officers elected demonstrate beyond question that the spirit of the labor movement is growing towards the recognition that our interests are identical regarding the arbitrary geographical lines. We are all doing our level best to protect and advance the interests of our fellow-workers, and those who would preach the policy of isolation are absolutely inconsistent. The aim of the labor movement is to asso-*

⁹³ *Idem*, p. 184.

⁹⁴ Lettre de Gompers à P. M. Draper, 7 avril 1902, SGL, vol. 54, p. 124.

⁹⁵ Minutes of Executive Meeting (AF of L), 14 avril 1902, *Department of Archives of the Catholic University of America*, John Mitchell Papers, 248.

⁹⁶ Minutes of Executive Meeting, 25 juillet 1902, *op. cit.*

*ciate the workers in our trades in the various localities, then national, and the next step is international trade unionism*⁹⁷.) La FAT s'assurait de la sorte que le CMTC ne contribuerait pas au développement du syndicalisme national. Les fédérations internationales de métier pouvaient donc continuer en toute quiétude leur travail d'organisation au Canada et ainsi placer sous leurs ailes le développement du syndicalisme canadien.

4. Les « intérêts » des fédérations internationales

L'hégémonie que les internationales désiraient maintenir sur le mouvement ouvrier canadien et dont Gompers s'était fait le défenseur reposait sur l'idée d'une identité presque totale d'intérêts entre les travailleurs canadiens et « américains ». Cette communauté d'intérêts transcendait leur appartenance à des structures politiques différentes. Lorsque Gompers faisait mention de ce dernier facteur, il en réduisait la portée en le présentant sous l'image d'un accident géographique plus ou moins arbitraire⁹⁸. Dans son esprit, les deux pays n'en faisaient qu'un pour les travailleurs.

Ce sentiment s'était cristallisé avec l'entrée massive au Canada de capitaux et d'entreprises en provenance des États-Unis vers 1900. C'est l'époque où de grandes entreprises comme General Electric, Westinghouse, American Asbestos et National Cash Register établissent des filiales au Canada. En 1900, les capitaux investis au Canada par des « Américains » étaient de l'ordre de 175 millions de dollars ; ils atteignaient 520 millions en 1913 et un milliard et demi en 1926⁹⁹. Les syndicats internationaux ont suivi la voie empruntée par les filiales d'entreprises « américaines ». De même que les financiers étatsuniens concevaient le Canada comme une extension de leur marché, de même est-il apparu tout à fait naturel aux chefs syndicaux d'intégrer le Canada à leur aire d'expansion. Il est significatif à ce propos que la FAT, pour des besoins d'organisation, ait divisé en districts le territoire nord-américain selon des critères qui faisaient fi des

⁹⁷ Lettre de Gompers à J. Flett, 29 sept. 1902, SGL, vol. 60, p. 235.

⁹⁸ « Despite geographical division » (*Report of Proceedings of the AFofL*, 1901, p. 21) ; « geographical line of demarkation » (*ibid.*, 1902, p. 15) ; « arbitrary geographical lines » (Lettre de Gompers à Flett, 29 sept. 1902, SGL, vol. 60, p. 235).

⁹⁹ Kari LEVITT, *la Capitulation tranquille*, p. 78.

frontières politiques du Canada; le Québec était le prolongement du district « Eastern », et l'Ontario, celui de la zone « Middle¹⁰⁰ ».

L'intérêt marqué des fédérations internationales pour le Canada est survenu d'ailleurs à une époque où une forte fièvre impérialiste s'emparait des États-Unis¹⁰¹. On voulait faire profiter les pays des deux Amériques — sous la menace des armes parfois — des avantages de communier aux valeurs étatsuniennes. Nos voisins du Sud ont ainsi établi au tournant du siècle une zone d'influence où leur domination économique leur assurait, à des degrés divers bien sûr, un certain contrôle politique. La sollicitude des unions internationales à l'égard des syndiqués canadiens reflétait dans une certaine mesure ce sentiment impérialiste. Celui-ci trouvait sa justification théorique dans le darwinisme social, système de pensée qui se répandit surtout dans les milieux d'affaires, mais qui influença également le mouvement syndical. L'idée maîtresse de cette conception veut que l'évolution sociale soit le résultat de conflits entre les différentes composantes de la société et que, de par une sélection naturelle, les unités les plus fortes soient appelées à survivre et à dominer¹⁰². S'il n'est pas étonnant que Rockefeller et Carnegie aient été persuadés de la valeur de ces principes, il est par contre étrange de constater que Gompers et Tobin aient subi leur influence¹⁰³.

La pénétration du syndicalisme « américain » au Canada n'est donc pas uniquement le résultat fortuit des liens économiques qui unissaient les deux pays ni la conséquence naturelle de la mobilité de la main-d'œuvre comme elle l'avait été au XIX^e siècle; elle est aussi le produit d'une volonté des chefs internationaux d'assurer leur hégémonie sur le mouvement syndical canadien. Cette volonté est de nature impérialiste puisqu'elle tend à minimiser les différences nationales et à établir entre les parties des relations d'inférieur à supérieur plutôt que des rapports d'égalité¹⁰⁴. Il semble également que la

¹⁰⁰ *The American Federationist*, oct. 1899, pp. 195 ss.

¹⁰¹ R. H. BABCOCK (*op. cit.*) en a fait le motif principal de l'expansion des unions internationales au Canada.

¹⁰² Richard HOFSTADTER, *Social Darwinism in American Thought*, New York, Braziller, 1959, 248 p.; W. H. MCGOVERN, *From Luther to Hitler, the History of Fascist-Nazi Political Philosophy*, Boston, Houghton, 1941, pp. 453 ss.

¹⁰³ Il n'y a pas meilleur exemple de cet esprit qui animait les chefs des fédérations internationales que le discours de Frank Feeney devant les délégués du CMTC en 1905 (*Proceedings of TLC*, 1905, p. 54).

¹⁰⁴ Dans sa signification première, le terme « impérialisme » s'applique aux visées expansionnistes d'un État. Nous croyons cependant que, par

crainte d'immigrants canadiens travaillant à des salaires inférieurs ou encore l'appréhension de voir migrer les entreprises « américaines » vers le Canada où les salaires étaient inférieurs n'aient joué qu'un rôle secondaire dans l'établissement de syndicats internationaux, du moins au tournant du siècle. Leur présence résultait beaucoup plus d'une volonté d'étendre leur emprise, d'augmenter leurs effectifs et d'assurer leur hégémonie.

L'expansionnisme syndical étatsunien n'aurait pu escompter aucun résultat positif s'il n'avait trouvé des appuis nombreux parmi les travailleurs canadiens. Souvent il n'était plus ardens défenseurs de la cause internationale que les chefs syndicaux canadiens. Leur association avec les travailleurs du Sud leur valait des avantages certains : une organisation capable de résister aux aléas de la conjoncture économique, un fonds de grève imposant, une organisation bien structurée et, dans certains cas, une assurance contre la maladie et la mortalité. Certains groupes de travailleurs canadiens, en particulier ceux qui étaient liés aux métiers de la construction, auraient pu obtenir dès le début du XX^e siècle des services comparables s'ils avaient regroupé l'ensemble des unités syndicales canadiennes d'un même métier. Mais, bien avant qu'elles établissent des contacts entre elles, les syndicats internationaux les avaient intégrées dans leur rang. L'œkoumène canadien favorise là aussi les contacts nord-sud rendant bien aléatoires les échanges est-ouest. Si le Canada avait été un pays moins étendu et plus peuplé, les internationaux y auraient probablement trouvé des fédérations de syndicats nationaux recrutant des membres dans la plupart des villes canadiennes. Tel n'était cependant pas le cas, et c'est pourquoi la première campagne d'organisation de la FAT a connu autant de succès.

La plupart des fédérations internationales avaient déjà une solidité et une expérience des relations de travail qui ne laissaient pas indifférents les travailleurs canadiens. Ces syndicats, parce qu'ils étaient le produit d'un pays plus industrialisé, plus urbanisé et plus peuplé, avaient l'avantage de posséder une certaine avance dans les solutions qu'ils pouvaient apporter au malaise industriel. L'étiquette syndicale par exemple avait été mise à l'essai aux États-Unis bien avant qu'elle ne soit utilisée au Canada. Cette avance, les travailleurs canadiens pouvaient également la vérifier au niveau des salaires. Les organisateurs internationaux se faisaient un malin plaisir à

extension, il n'est pas abusif de l'utiliser pour caractériser les objectifs de la FAT. R. Babcock l'a d'ailleurs employé dans le sous-titre de sa thèse.

comparer les salaires d'un même métier entre Montréal, Toronto, Chicago ou Pittsburg. Comment les travailleurs canadiens ou québécois auraient-ils pu rester sourds à ces arguments? C'est pourquoi la majorité d'entre eux n'ont pas hésité à se faire les défenseurs de la cause « internationale ».

* * *

Et pourtant, comme nous l'avons démontré, une minorité, quand même assez importante au Québec, a préféré résister aux séductions de « l'internationalisme ». La province se différenciait déjà de l'Ontario lorsque sont apparues les premières organisations syndicales dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Les internationaux tardaient à s'implanter, confrontés qu'ils étaient avec les Chevaliers du travail et les nombreux syndicats nationaux qui florissaient au Québec. Ces syndicats commençaient à la toute fin du siècle à se muer en fédérations nationales. La Fraternité des cordonniers unis et l'Union protectrice des monteurs recrutaient des membres à Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières; les liens qui unissaient chaque syndicat étaient encore lâches, mais ils évoluaient vers un raffermissement de leur unité. Il n'était pas non plus exclu qu'ils aient cherché à intégrer les cordonniers de centres manufacturiers ontariens.

Cette tendance vers la formation de syndicats nationaux au Québec reflétait un courant nationaliste qui se manifestait également au niveau du CMTC. Ses partisans avaient comme objectif de faire du Congrès une véritable fédération canadienne du travail avec plein pouvoir d'émettre des chartes d'affiliation. Ralph Smith et P. Draper entrevoyaient même le jour où le CMTC chapeauterait un large éventail de syndicats nationaux. Les partisans de la révision du rôle du CMTC ne se recrutaient pas uniquement au Québec quoique cette réforme ait reçu un large appui parmi les délégués québécois. Ils avaient conscience que, le Canada formant une entité politique distincte, les Canadiens se devaient d'assurer eux-mêmes le contrôle complet de leurs organisations syndicales.

La FAT, pour sa part, voyait dans les gestes posés par le CMTC une menace à l'unité des travailleurs nord-américains, ce qui affaiblirait leur pouvoir de marchandage. À ce facteur s'ajoutaient des motifs moins désintéressés relevant davantage d'un désir de domination que de sentiments altruistes. La fièvre impérialiste qui travaillait à l'époque les États-Unis a conduit les chefs syndicaux « américains » à minimiser les différences politiques qui opposaient les deux pays et à assimiler le Canada à un État de la fédération américaine. Gompers

et Tobin ne se gênaient pas pour comparer le rôle du CMTC à celui d'une fédération du travail comme il en existait dans la plupart des États américains. Cette opinion répugnait à tous les chefs ouvriers canadiens, mais la plupart d'entre eux étaient d'avis que les avantages obtenus grâce à leur affiliation à une fédération internationale étaient tels qu'une rupture engendrerait un affaiblissement du mouvement syndical canadien. Ils défendaient donc la cause « internationale » avec conviction, déterminés eux aussi à faire échec au *dual unionism*.

La tendance « internationaliste » disputait donc aux nationalistes l'adhésion des travailleurs canadiens. Leurs rivalités ont engendré au Québec de sérieux conflits dont les premières manifestations qui datent de la fin du XIX^e siècle ont conduit à l'historique décision du Congrès de Berlin en 1902.

CHAPITRE II

DIX ANS DE CONFLITS, UN TOURNANT : 1892-1902

LA SCISSION AU CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL. UN
CONFLIT PARMIS LES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE.
DIVISION DU CONGRÈS DES MÉTIERS ET DU TRAVAIL
DU CANADA

À MESURE que les syndicats internationaux étendaient leur emprise, ils modélaient à leur image les structures et l'idéologie des syndicats québécois. La conception de l'action syndicale des internationaux présente cette particularité qu'ils peuvent difficilement accepter de cohabiter avec des syndicats d'allégeance différente. En effet, leur philosophie repose fondamentalement sur la recherche d'un contrôle de l'offre de travailleurs au niveau d'un même métier; une fois ce contrôle obtenu, ils espèrent vendre au patronat leur force de travail au meilleur prix possible. C'est dans la mesure où ils détiennent un monopole plus ou moins absolu sur les travailleurs d'un même métier dans une ville ou une région donnée qu'ils renforcent leur pouvoir de marchandage auprès des employeurs. L'unité des travailleurs devient donc, à leurs yeux, une condition essentielle au bon fonctionnement des organisations syndicales. Ils mettent autant d'énergie à combattre les syndicats parallèles qu'à négocier une convention collective.

C'est pour cette raison qu'aussitôt devenus une force importante au Québec les internationaux ont suscité de nombreux conflits intersyndicaux. Ils ont d'abord cherché à éliminer les Chevaliers du travail avec lesquels ils étaient en lutte aux États-Unis depuis 1887. Par la suite, ce sont les syndicats nationaux qui ont été la cible de leur offensive. Ils n'ont vraiment été satisfaits que lorsqu'ils eurent éliminé toute trace de syndicats parallèles des structures du mouvement ouvrier québécois et canadien.